

**Séances d'information destinées
aux tuteurs ou curateurs familiaux
Dates et lieux des prochaines réunions :**

Pour le secteur de RENNES

**« TUTELLE, CURATELLE: 1ères
démarches, DROITS et OBLIGATIONS »
pour les nouveaux aidants (1ère partie)**

**Le mercredi 15 avril 2020
de 9h30 à 12h00
Salle 204
À RENNES
À la Maison des Associations
6 Cours des Alliés**

**« Tutelle, Curatelle et
PROTECTION DE LA PERSONNE »
(2ème partie)**

**Le mercredi 27 mai 2020
de 9h30 à 12h00
Salle 204
À RENNES
À la Maison des Associations
6 Cours des Alliés**

« Habilitation Familiale »

**Le mercredi 17 juin 2020
de 10h00 à 12h00
Salle 204
À RENNES
À la Maison des Associations
6 Cours des Alliés**

Pour le secteur de ST MALO

**« EXERCER la fonction de
TUTEUR, CURATEUR :
quels droits et devoirs,
où trouver de l'aide et de l'information? »
(Parties 1 et 2)**

**Le mercredi 3 juin 2020
de 9h30 à 12h00
A SAINT MALO
A la Maison de la famille
1, Place Anne de Bretagne
(à proximité des Halles de Rocabey)
Salle de réunion n°1**

Les séances d'information sont
animées par des professionnels
du Dispositif de Soutien
aux Tuteurs Familiaux

PROGRAMME

« EXERCER LA FONCTION
DE TUTEUR, CURATEUR
1ères DEMARCHES...
Lieux ressources ... »
(1ère partie)

« TUTELLE, CURATELLE ET
PROTECTION DE LA PERSONNE »
(2ème partie)

- Les différents régimes de protection
 - Les règles communes
 - Les pouvoirs de gestion
- La chronologie des démarches de l'aidant familial chargé d'une mesure de protection
- Lieux et personnes-ressources selon situations gérées
- Questions, échange avec les Participants

*Remise d'une documentation
juridique et pratique*

- La protection de la personne:
Quelle mission,
quelle responsabilité?
- Les droits des usagers dans les établissements médico-sociaux
- Information et consentement aux soins de la personne protégée
- Droits familiaux, droits personnels
- Questions, échange avec les participants

COUPON-REPONSE

à retourner au dispositif de Soutien aux Tuteurs Familiaux—Inscription obligatoire (nombre de places limité)

M. Mme:

Adresse

Tél. :

Participera à la séance du mercredi 15 avril - 1ère partie (RENNES)

OUI NON

Participera à la séance du mercredi 27 mai - 2ème partie (RENNES)

OUI NON

Participera à la séance du mercredi 3 juin - 1ère et 2ème partie (ST MALO)

OUI NON

Participera à la séance du mercredi 17 juin - habilitation familiale (RENNES)

OUI NON